

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION
DES MARCHES PUBLICS

ARM

Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 174/2022

A la Société ECHELLE CONSTRUCT

Après avoir reçu le contrat du marché n° 001/CGPMP/ITPR/TRANSCOM.K.OR/2021, conclu avec le Ministère Provincial des Travaux Publics du Kasai Oriental, pour un montant total hors taxe de dollars américains quatre-vingt-deux mille cinq cent septante-deux, vingt-huit centimes (USD 82 572,28) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant.

Fait à Kinshasa, le 18/07/2022.

Pour servir et valoir ce que de droit

Directeur Administratif et Financier



Raymond M.A. YUMBA
Directeur Général a.i.